

Bangkok, le 13 février 2020

## **Procès-verbal du Conseil d'Établissement** **du 13 février 2020**

Le Conseil d'Établissement est présidé par M. Yvan SCHMITT, Proviseur du LFIB.  
Ouverture de séance : 17 h 30. Le quorum est atteint (16 membres votants).

### **Membres présents**

M. Yvan SCHMITT – Proviseur  
M. Fabian FORNI – Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle  
Mme Nathalie BIEZ – Directrice du Primaire  
M. Jérôme VANNIER – Directeur Administratif et Financier  
M. Adrien LASNEL – Secondaire et RH  
M. Dominique GERARD – CPE  
Mme Sasaporn CHAUVET – Représentante du personnel non enseignant  
M. Sébastien BUFFE-BERLIOZ – Représentant des enseignants du secondaire  
Mme Sophie DUCORNEZ - Représentante des enseignants du secondaire  
M. Grégoire FISCHER – Représentant (titulaire) des enseignants du primaire  
Mme Nathalie DAY CERESOLE – Représentante (suppléante) des parents d'élèves  
Mme Isabelle FERCHAUD – Représentante des parents d'élèves  
Mme Sophie MASSIEUX - Représentante (suppléante) des parents d'élèves  
M. Vincent GRADT - Représentant des parents d'élèves  
Mme Micol GALANTE (1A) - Représentante des élèves du secondaire  
Mme Juliette GARINE-WICHATITSKY (TL) - Représentante des élèves du secondaire  
Mme Chananao VARUNYO – Provisseur thaïe (voix consultative)  
M. Henri DE REBOUL – Représentant du Comité de Gestion (voix consultative)  
M. Claude BAUCHET – Conseiller Consulaire (voix consultative)

### **Membres excusés**

M. Gilles ALMOSNINO – Coordonnateur délégué de la Direction de l'AEFE  
Mme Marie-Laure PEYEL – Conseillère Consulaire  
M. Erwann JACQUIN - Représentant des enseignants du secondaire

### **1) Approbation de l'ordre du jour**

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance
- 3) Approbation du PV du Conseil d'Etablissement en date du 14 novembre 2019
- 4) Adoption du calendrier scolaire 2020-2021
- 5) Carte des emplois (expatriés et résidents) : postes à recrutements spécifiques
- 6) Déroulement de l'année scolaire
  - Projets pédagogiques
  - Voyages scolaires avec nuitées
- 7) Questions diverses.

Adoption à l'unanimité.

Votants : 16	Abstention :	Contre :	Pour : 16
--------------	--------------	----------	-----------

### **2) Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur le Proviseur propose que le CR soit rédigé par un des membres de l'équipe de Direction, en l'occurrence, M VANNIER, DAF. Le CR sera diffusé très rapidement.

Votants : 16	Abstention :	Contre :	Pour : 16
--------------	--------------	----------	-----------

### **3) Approbation du PV de la réunion du Conseil d'Etablissement du 14 novembre 2019**

Le PV du CE du 13 juin 2019 est modifié sur trois points :

- *Emargement : Monsieur Claude BAUCHET devait apparaître en tant qu'excusé*
- *Point 7 réussite au baccalauréat :*

**100% de réussite au Baccalauréat série ES**, 16 candidats admis pour 16 candidats, avec 3 mentions Très Bien. (90.7% en France pour la session 2018)

**100% de réussite au Baccalauréat série L**, 10 candidats admis pour 10 candidats, avec 2 mentions Très Bien (91.6% en France pour la session 2018)

**100% de réussite au Baccalauréat série S**, 38 candidats admis pour 38 candidats, avec 16 mentions Très Bien (91.4% en France pour la session 2018)

- *Point 11 modification du calendrier scolaire*

Le décompte du 1<sup>er</sup> vote est incomplet et doit apparaître comme suit :

Adoption à l'unanimité.

Votants : 17	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 17
--------------	----------------	------------	-----------

Le décompte du 2<sup>ème</sup> vote est incomplet et doit apparaître comme suit :

Adoption

Votants : 18	Abstention : 3	Contre : 1	Pour : 14
--------------	----------------	------------	-----------

#### **4) Adoption du calendrier scolaire 2020-2021 : vote**

Une commission « calendrier scolaire » a été réunie afin de préparer un projet de calendrier scolaire pour l'année scolaire 2020-2021. La commission composée de trois représentants de l'équipe de Direction, quatre représentants des parents et quatre représentants des personnels s'est réunie le 16 janvier 2020.

Les règles de constitution d'un calendrier scolaire ont été rappelées et plusieurs hypothèses ont été étudiées. Cette réunion a fait l'objet d'un compte-rendu joint à la convocation du Conseil d'Etablissement.

Un projet est arrêté et validé à l'unanimité des participants qui prévoit :

	<b>Proposition validée</b>
<b>Prérentrée</b> <b>Rentrée</b>	Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2020 Mercredi 2 septembre 2020
<b>Vacances de Toussaint</b>	Du jeudi 22/10/2020 au soir au lundi 09/11/2020 au matin
<b>Vacances de Noël</b>	Du vendredi 18/12/2020 au soir au lundi 04/01/2021 au matin
<b>Vacances de février</b>	Du vendredi 12/02/2021 au soir au lundi 01/03/2021 au matin
<b>Vacances d'avril</b>	Du vendredi 09/04/2021 au soir au lundi 26/04/2021 au matin
<b>Pont de juin</b>	Du Mercredi 02/06/2021 au soir au lundi 07/06/2021 au matin
<b>Fin d'année scolaire</b>	Vendredi 2 juillet 2021

Ce projet a été présenté à d'autres instances pour avis consultatif :

- en Conseil d'école le lundi 10 février : avis favorable à l'unanimité
- en CVC – CVL le mardi 11 février : avis favorable à l'unanimité
- en Conseil du second degré ce jeudi 13 février : avis favorable à l'unanimité

Il soumet le projet de calendrier à l'approbation des membres du Conseil d'établissement :

Adoption à l'unanimité

Votants : 16	Abstention :	Contre :	Pour : 16
--------------	--------------	----------	-----------

Le projet de calendrier a déjà été validé par l'IEN de notre zone et par le COCAC, il reste à attendre la validation par le service pédagogique de l'AEFE. La Direction du lycée enverra un courrier à tous les parents lorsque le calendrier aura été définitivement validé.

## **5) Carte des emplois : (résidents et expatriés) postes à recrutements spécifiques : vote**

L'instruction générale de l'AEFE relative au recrutement des résidents stipule (V-1) : « une présentation explicite du poste précisant le cas échéant les certifications nécessaires doit être examinée en Conseil d'établissement ».

En Mathématiques :

Mme LEROUX assure l'enseignement en DNL, elle quitte l'établissement.

M. DELPUECH dispose lui aussi de la certification DNL et a déclaré son poste susceptible d'être vacant. Il faut sécuriser la capacité du LFIB à assurer un enseignement des mathématiques en section européenne, la DNL est obligatoire en classe de terminale, souhaitée en 2<sup>nd</sup>e et 1<sup>ère</sup>.

Le chef d'établissement propose donc de préciser en CE la mention : DNL « souhaitée ».

Les combinaisons de recrutement en contrat local et en contrat de résident doivent permettre d'apporter une réponse satisfaisante aux besoins de l'établissement en laissant une certaine latitude aux membres de la CCPL.

En histoire-géographie :

M. FOURNEL dispose de la certification DNL, il a déclaré son poste susceptible d'être vacant.

Il y a de vrais besoins de certifications en DNL au regard du déploiement de la SIB.

Néanmoins pour l'année 2020-2021 M. MASTERS peut encore absorber des heures d'enseignement, et M. ARNAUD dispose également de la certification DNL.

Le chef d'établissement propose donc de préciser en CE la mention : DNL « souhaitée ».

Là encore, une certaine latitude est laissée aux membres de la CCPL.

En lettres :

Les besoins en heures d'enseignement sont de 13h /semaine en latin et de 6h / semaine en grec (8h en 2021-2022). Deux enseignants assurent ces enseignements : M. PIROU et Mme MAMBE GNANDJUE qui ont tous les deux déclaré leur poste « susceptible d'être vacant ».

Il faut sécuriser la capacité du LFIB à assurer un enseignement en grec et en latin.

Le chef d'établissement propose donc de préciser en CE la mention : enseignements du grec et du latin « impératifs ». Les profils de lettres classiques seront donc prioritaires.

Adoption à l'unanimité

Votants : 16	Abstention :	Contre :	Pour : 16
--------------	--------------	----------	-----------

M. FISCHER, représentant des enseignants demande à ce que les spécifications attendues soient renseignées avec toutes les précisions (spécifications) le plus tôt possible. L'AEFE demande à ce que les postes soient diffusés après le 1<sup>er</sup> janvier mais la Direction prend bonne note de la demande.

## **6) Déroulement de l'année scolaire**

### 6.1 Les projets scolaires

De nombreux projets et sorties scolaires se sont déroulés depuis le dernier Conseil d'établissement. Ils ont fait l'objet d'une présentation en Conseil d'école pour les classes du primaire (maternelle et élémentaire) et en Conseil du second degré pour les classes du secondaire (collège et lycée).

### 6.2 Les voyages scolaires (vote)

- **Projet de voyage sur le site historique de Kanchanaburi** - projet porté par M. RUAULT pour les élèves des classes de 3<sup>ème</sup>  
Ce voyage a été validé lors du Conseil d'établissement du 14 novembre 2019.  
Initialement prévu du 20 au 22 janvier – le voyage se déroulera du 2 au 4 mars.

Adoption à l'unanimité

Votants : 16	Abstention :	Contre :	Pour : 16
--------------	--------------	----------	-----------

- **Projet de voyage sur le site historique de Chantaburi** - projet porté par M. FOURNEL pour les élèves des classes de 4<sup>ème</sup>  
Ce voyage a été validé lors du Conseil d'établissement du 14 novembre 2019.  
Initialement prévu du 20 au 22 janvier – le voyage se déroulera en trois temps :  
4A : 2 et 3 mars – accompagnateurs : M. Thomas FOURNEL, Mme Channalen LIM et M. DORE  
4B : 30 et 31 mars - accompagnateurs : M. Thomas FOURNEL, Mme Valérie SISTAC et M. DORE  
4C : 18 et 19 mai - accompagnateurs : M. Jean-François COUET, Mme Valérie SISTAC et M. DORE

Adoption à l'unanimité

Votants : 16	Abstention :	Contre :	Pour : 16
--------------	--------------	----------	-----------

### **Projet de voyage des classes de CE1 à Horseshoe Point resort, Pattaya**

- Classes de CE1 A et B du 5 au 8 mai 2020
- Classes de CE1 C et D du 12 au 15 mai 2020

L'accompagnement est assuré par 2 enseignants + 1 Maître-nageur + 1 infirmière + 2 parents accompagnateurs/ sortie.

Le coût des accompagnants est pris en charge par le budget de l'établissement, la participation des familles sera d'un montant de 4 000 THB.

Le Conseil d'établissement autorise le chef d'établissement à organiser ce voyage et à demander aux familles une participation financière d'un montant maximum de 4 000 THB :

Adoption à l'unanimité

Votants : 16	Abstention :	Contre :	Pour : 16
--------------	--------------	----------	-----------

Monsieur BAUCHET interroge la Direction sur l'éventualité d'une famille qui ne serait pas en mesure de s'acquitter de la participation demandée. Des solutions seront trouvées en interne pour garantir la participation de tous les enfants.

M. FISCHER, représentant des enseignants exprime le souhait que le budget alloué aux enseignants pour les projets de voyage soit revu à la hausse. Ce montant n'a pas été réévalué depuis plusieurs années alors que le coûts des prestations (hébergement – activités) augmente rapidement.

### **7) Questions diverses**

Des questions diverses ont été adressées par les **représentants des parents** :

#### 1/ Sorties scolaires et activités extra-scolaires

*Hors contexte Coronavirus, de nombreux parents souhaiteraient voir leurs enfants participer à un plus grand nombre de sorties scolaires. Certains parents nous remontent des cas d'élèves n'ayant participé à aucune sortie de plus d'une journée sur toute une scolarité collège / lycée.*

Des voyages de classe sont organisés en Thaïlande à Kanchanaburi (pour les élèves de 3<sup>ème</sup>) et à Chantanaburi (pour les élèves de 4<sup>ème</sup>).

Des sorties à la journée ont été organisées : au musée national, au centre culturel chinois, à l'Alliance Française, à Art in Paradise, au BKK sculpture center

De nombreux projets concernaient en début d'année les élèves du secondaire.

Le tournoi de badminton a pu se dérouler à Jakarta, le tournoi de rugby prévu à Tokyo a été annulé en raison du passage d'un typhon. Enfin d'autres projets ont été annulés tout récemment au titre du principe de précaution :

- Tous les échanges ADN-AEFE avec des élèves de la zone Asie-Pacifique
- La finale régionale du concours « Ambassadeurs en Herbe » prévue à Rangoon les 16 et 17 mars
- Le PRO ZAP « civilisations antiques » prévu à Angkor du 10 au 14 février
- Le PRO ZAP basket ball à Singapour prévu du 4 au 8 février
- Le SIMUN prévu à Singapour du 12 au 14 mars
- Le PRO ZAP natation prévu à Sydney du 25 au 26 mars
- Le PRO ZAP volley ball prévu à Shanghai du 8 au 12 avril

Les parents vont être remboursés des sommes engagées le budget du lycée absorbe les pertes liées aux billets d'avion non remboursables (Angkor, Singapour, Sydney). Cela aura bien sûr un impact sur la capacité à financer d'autres projets au secondaire. Le montant des pertes s'élève en 2020 à 1 138 290 THB (environ 34 500 euros).

*Enfin, les parents élus préconisent de concentrer autant que possible les manifestations sportives (cross, compétitions...) hors période de pic de pollution (Décembre-Mars).*

En effet, il faut revoir les périodes de programmation.

### 2/ Escalier défectueux

*La dernière communication du Comité de Gestion à l'ensemble des parents fait état d'un escalier défectueux au sein même de l'établissement, potentiellement dangereux pour nos enfants. Quels ont été les mesures prises et / ou envisagées par l'établissement pour remédier à cette situation ?*

L'escalier au niveau du CDI du secondaire était déscellé depuis la fin de l'année scolaire 2018-2019. L'escalier été isolé pour empêcher une utilisation des élèves. Selon une étude du bureau VERITAS, cet escalier devait être réparé. Le choix d'une nouvelle construction a été fait dans le cadre d'un réaménagement plus vaste (incluant l'escalier et l'Agora). La phase de démolition a été engagée trop rapidement, ce qui complique la phase de construction d'un nouvel escalier. Des travaux vont être réalisés rapidement pour réaménager et végétaliser cette zone.

### 3/ Démission de 4 membres du comité de Gestion

*Les parents élus souhaitent, dans leur grande majorité, faire part de leur « incompréhension et surprise face au dépôt d'une plainte visant des parents membres du Comité de Gestion dans l'exercice de leur mandat. A notre connaissance, ces parents agissent / agissaient bénévolement, dans le cadre d'une gouvernance validée par l'ensemble des acteurs, et dans l'unique intérêt de nos enfants ».*

Le Proviseur rappelle tout d'abord que le Conseil d'établissement n'a pas vocation à traiter des questions de gouvernance. Il ne veut pas non plus censurer les questions. Il se propose donc d'apporter quelques éléments de réponse mais ne souhaite pas engager de débat.

La gestion du dossier de l'escalier a été inappropriée, toutes les procédures légales requises en Thaïlande n'ont pas été respectées. C'est la responsabilité des représentants légaux du lycée qui peut être engagée. Dans ce dossier une prise de décision a été effectuée sans respecter les procédures normales et n'a pas été validée correctement.

Les représentants légaux du LFIB ne veulent donc pas endosser la responsabilité d'une décision qu'ils n'ont pas prise et qui l'a été sans leur accord. C'est le but du signalement juridique qui a été effectué. La plainte dont nous avons connaissance est une plainte contre X – non nominative.

Pour ce qui concerne la communication :

- Le chef d'établissement a adressé un courrier à tous les membres de la communauté éducative (parents et personnels) le mardi 4 mars
- Le nouveau Président du comité de gestion a envoyé une première communication le vendredi 7 février et une deuxième communication le 12 février.

Mme MASSIEUX représentante des parents souligne le fait que cet afflux de communication a pu renforcer des questionnements auprès de certains parents. M. BAUCHET, Conseiller Consulaire fait la proposition de réunir une Assemblée Générale Extraordinaire.

M. DE REBOUL entend la demande mais pense qu'il faut laisser un peu de temps à la nouvelle équipe pour prendre ses marques et commencer à travailler.

Le Proviseur estime que les communications envoyées et la lecture du PV de cette réunion donnent des éléments de réponse clairs, il rappelle que le Conseil d'établissement n'est pas le lieu d'en débattre et ce qui compte c'est le bon fonctionnement du lycée, l'accueil des élèves, la qualité des apprentissages et des nombreux projets qui sont proposés. Il préfère s'intéresser à l'avenir plutôt que de se retourner sur le passé.

Des questions diverses ont été adressées par les **représentants des personnels**, elles ont été traitées lors du Conseil du second degré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 40.

Le Secrétaire  
J. VANNIER, DAF



Le Président  
Y. SCHMITT, chef d'établissement

